

BULLETIN MUNICIPAL

VIE LOCALE | ACTUALITÉS
TRAVAUX | PROJETS | JEUNESSE



Page 19 - La box médicale de Pignans
Une exclusivité dans la région

Page 4-7

Un budget maîtrisé et justifié

Page 10

Les festivités 2025

Page 11

Projets et travaux

Page 14

Écoles

Page 21

Une 4^e édition pour Pignans Plage

Page 24

La Maison des jeunes

▽ *Printemps*

Édition unique - 2025

Le journal de votre commune

Mairie de Pignans | 7 place de la Mairie 83790 Pignans
04 94 13 54 90 | accueil@pignans.fr
Du lundi au vendredi 08:30-12:00 | 14:30-17:00

pignans
Village au cœur du Var



Mairie de Pignans

📍 7 place de la Mairie 83790 Pignans
 Du lundi au vendredi 8h30-12h | 14h30-17h
 ☎️ 04 94 13 54 90

- ▶ Urbanisme
 Sur RDV le mardi de 8h30-12h
- ▶ État civil
 Fermé les mercredis après-midi
 Sur rendez-vous les mardis, et vendredis après-midi

France Services

📍 27, place Mazel
 Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h | 13h - 17h
 Le samedi : 8h30 - 12h
 ☎️ 04 94 23 23 24

Service des cartes d'identité et passeports

Sur rendez-vous uniquement

▶ <https://rendezvousonline.fr/alias/pignans-83790>

☎️ NUMÉROS D'URGENCES

112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

15 SAMU : LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE D'URGENCE

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale

17 POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite une intervention immédiate de la police

18 SAPEURS POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident et obtenir leur intervention rapide

114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Numéro accessible par fax et SMS

115 URGENCES SOCIALES

Pour être à l'abri, avoir un hébergement d'urgence (Samu social)



Domaine de Berthoire

Le domaine de Berthoire est ouvert toute l'année* avec des horaires qui varient au fil des saisons.

***Fermeture en cas de grands vents ou intempéries.**

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
10h-17h			8h30-18h		

Juillet	Août	Sept.	Octobre	Novembre	Décembre
8h30-21h30		8h30-18h		10h-17h	

Chères Pignantaises, Chers Pignantais,
Mes chers amis

Nous venons de voter notre budget pour 2025.

C'est l'acte essentiel qui chaque année nécessite beaucoup de travail de la part des équipes administratives, mais aussi beaucoup de réunions des élus (Commission des finances, débat et rapport d'orientations budgétaires, réunion avec l'inspecteur des finances, et enfin le vote en conseil municipal).

Tout ce processus garantit aux administrés une sécurité pour l'avenir de notre village.

Le budget nous permet aussi de prendre nos responsabilités et d'assumer nos choix.

Chaque année, je vous affirme que nous sommes dans le mouvement et que nous tenons la parole que nous vous avons faite lors de notre élection : **mener une politique d'investissements sans augmenter les impôts municipaux.**

Les taux d'imposition de la commune n'ont pas changé depuis notre élection en 2020, malgré toutes les contraintes qui ont été les nôtres.

Nous avons jusqu'ici tenu parole et nos budgets ont été maîtrisés. Nous avons réussi à réaliser de nombreux investissements dans tous les domaines qui nous ont paru nécessaires, à partir du moment où ils étaient conformes à nos engagements.

Vous pouvez sortir vos archives. Nous avons fait 85% de ce que nous avons promis.

Nous sommes allés bien au-delà, parce qu'il a fallu quelquefois s'adapter aux opportunités qu'il fallait saisir. L'acquisition du Domaine Berthoire, l'ouverture d'une piscine éphémère l'été, les travaux sur les 3 écoles, par exemple, qui n'étaient pas du tout prévus.

Il a fallu prendre ses responsabilités, en prenant le risque de ne plus pouvoir continuer les réalisations que nous avons envisagées. Ainsi la vente des terrains du chemin du Moulin a pris du temps et donc un décalage.

Lors de la visite du 1^{er} ministre Jean Castex à Pignans en 2021, nous lui avons demandé d'intervenir sur la **création d'une bretelle direction Nice à l'échangeur de Carnoules.** Suite au travail fourni par Christophe Cortes, Maire de Carnoules, Vinci Autoroutes s'engage à lancer les études pour ce projet et le 17 juin, les maires concernés signeront un accord pour le financement commun de ces travaux. Nous attendons cette réalisation depuis près de 30 ans. **L'action collective des maires va enfin aboutir !**

Dans notre village la liberté de parole, particulièrement sur les réseaux sociaux, vous permet de découvrir l'inconstance et les manipulations de certains qui annoncent la faillite, l'incompétence, l'inaction, voire pire; en oubliant les règles du respect, que pour ma part, je continue d'observer.

Puisque l'on est dans cette période de budget, où l'on parle beaucoup de « crédits », justement quel crédit apporter à toutes ces critiques et annonces, quand vous constatez exactement le contraire de la catastrophe que l'on vous annonce ?

Constatez vous-même la présentation du budget,

Constatez vous-même les projets accomplis,

Constatez vous-même les services proposés par la commune depuis 2020 (la poste, titres sécurisés, aide aux devoirs, tarif du périscolaire au quotient familial, activités intergénérationnelles..)

Constatez vous-même les réalisations à venir.

Comment arriverions-nous à financer tout cela, sans un budget validé par les tutelles ?

Si le porte-monnaie était vide, aucune entreprise ne s'engagerait à exécuter de travaux.

Nous sommes habitués à subir toutes ces fausses informations, les fake news, comme on dit. Je sais que vous n'êtes pas dupes, car seulement les faits nous rappellent la réalité.

La réalité, c'est ce que nous faisons chaque jour, vous servir, faire de Pignans, un village où il fait bon vivre,

Un village qui se modernise en gardant son âme avec encore de nombreux projets que vous découvrirez dans ce bulletin.

Je vous en souhaite une bonne lecture

*Avec mon équipe
mon engagement est
toujours aussi passionné
pour servir notre Pignans*



Lors du conseil municipal du 24 mars 2025, le budget primitif de l'année a été adopté. La municipalité s'engage dans une gestion financière rigoureuse et responsable afin d'assurer un **développement harmonieux du territoire** comme en témoignent ces quatre pages. Le budget 2025 se veut réaliste et permet :



0% d'augmentation
des impôts communaux
depuis 2020



le maintien
de l'équilibre budgétaire



la garantie
de la qualité
des services publics



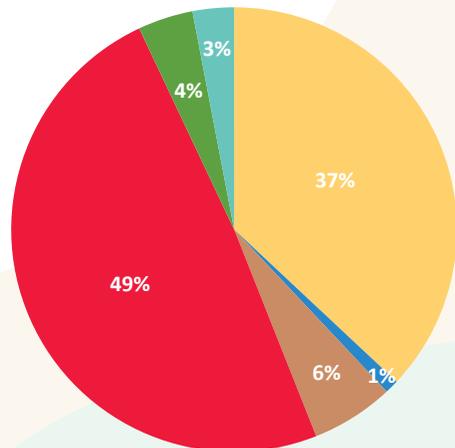
l'investissement
dans des projets structurants
pour l'avenir

Un budget de fonctionnement maîtrisé

Le budget de fonctionnement 2025 s'élève à 5,31 M€, permettant d'assurer la continuité des services publics sans augmentation des impôts locaux. Les services à la population ont été renforcés et pérennisés à l'image des titres sécurisés et France services.

Parmi les principales charges, les dépenses de personnel représentent **2,75 millions d'euros**. Cette enveloppe garantit le maintien des effectifs nécessaires au bon fonctionnement des services publics, notamment dans les domaines de l'éducation, de la sécurité et de la culture.

Les charges générales, comprenant les dépenses d'énergie, d'entretien et de fournitures. Elles atteignent 1,39 million d'euros, un montant en baisse de 29 % par rapport à l'exercice précédent, **grâce à des économies sur de l'optimisation**.



Structure des dépenses réelles de fonctionnement 2024

- Charges à caractère général
- Charges financières
- Amortissement
- Charges de personnel
- Contributions, subventions et indemnités
- Autres

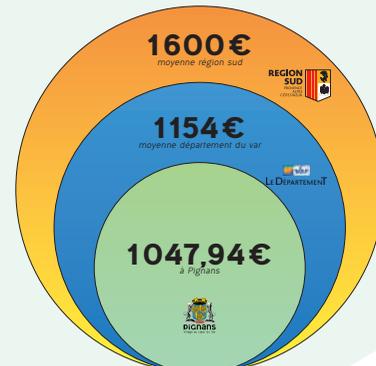
Les dépenses de fonctionnement de la commune sont maîtrisées et restent inférieurs à la moyenne dans la région et le département.

Charges réelles de fonctionnement €/hab. → PIGNANS : 1047,94€
→ VAR : 1 600€ → Région PACA SUD = 1 154€

Il en va de même pour les charges à caractère général et les charges de personnel (546 €/hab. à Pignans contre 757 €/hab. pour le département). Soit, en 2024, un coefficient de rigidité de 49% contre 58% dans le var. Proportionnellement les recettes réelles de fonctionnement sont également inférieures par rapport aux autres territoires du département. L'écart entre dépense et recette reste toutefois positif, ce qui permet de dégager des l'autofinancement pour l'investissement : **161 197,74€ comprenant les amortissements**.

Pour les charges réelles, la commune reste en dessous de la moyenne régionale.

Charges réelles de fonctionnement
en euros par habitant



→ Optimisation des dépenses

-29 % sur les charges générales grâce à une meilleure gestion des contrats et de la consommation énergétique.

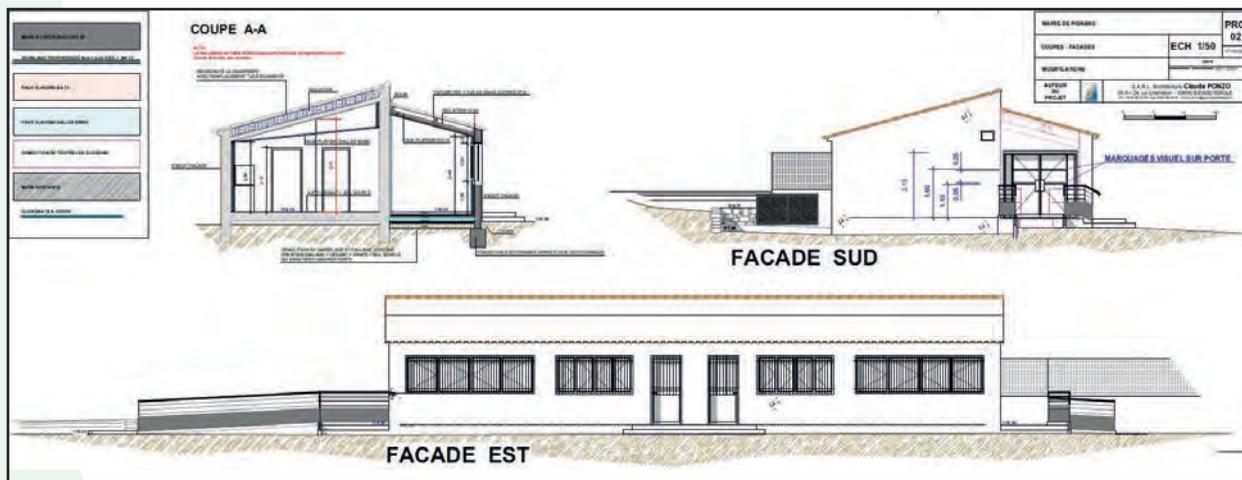
→ Maintien des services municipaux

sans dégradation des prestations aux administrés.

Des investissements pour l'avenir

Les principales opérations prévues concernent des équipements essentiels pour la population :

➔ L'extension et la modernisation du Bâtiment du Pré des Aires (BCPA) qui inclut la création de la Maison des jeunes. Ce projet répond à un double enjeu : offrir un espace adapté aux associations et favoriser l'engagement des jeunes dans la vie locale.



Projection des travaux d'extension et de modernisation du B.C.P.A.

 **coût**
270 000 €

 **financement**
CAF : 40 000 € Département : 80 000 €
Part communale : 150 000 €



LE DÉPARTEMENT

➔ La remise à niveau et l'extension de la vidéoprotection. Cette initiative vise à améliorer la sécurité des administrés et à dissuader les trop nombreuses incivilités constatées sur la commune (dépôts sauvages, cambriolages, ...)



Exemple d'angle couvert par la nouvelle installation rue des maisons neuves

 **coût**
249 162 €
Réalisé en 2 tranches
2025 : 118 120 € - 2026 : 131 042 €

 **financement**
Région : 130 000 € (en attente)
Part communale : 119 162 €

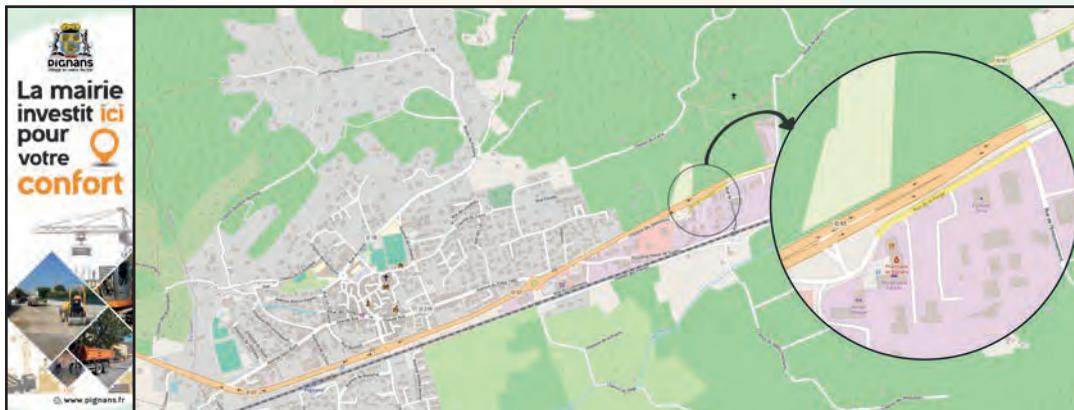


Requalification de la chaussée du chemin des fèges

➔ L'entretien et la modernisation des infrastructures restent une priorité. Cette année, 140 000 € sont alloués à la réhabilitation des voiries, garantissant un réseau routier plus sûr et mieux entretenu. Les efforts 2025 seront concentrés sur les voies suivantes :

- ➔ Réfection de la voie de la Zone Artisanale
- ➔ Chemin du Carry ➔ Chemin d'Astraud ➔ Chemin du Paradis

→ Cette année parmi les travaux de voirie, la municipalité a fait le choix prioritaire de **requalifier la chaussée de la zone artisanale** pour le confort et la sécurité de tous, commerçants, clients et administrés. Ces travaux consistent à reprendre une partie des réseaux humides et principalement de restructurer la chaussée. Ces travaux sont soutenus par la Communauté des Communes Cœur du Var car cette voie permet l'accès à la déchetterie et la future ressourcerie. Ils se dérouleront sur une période de 3 mois. La circulation sera maintenue pour ne pas pénaliser les commerçants avec un dispositif d'alternat.



 **coût**
79 704 €

 **financement**
Communauté de communes
Cœur du Var : 39 852 €
Part communale : 39 852 €



→ La mise aux normes et la rénovation de l'ancienne maison de la culture, qui accueille aujourd'hui la Police Municipale, afin de proposer des conditions de travail optimales aux agents municipaux, d'améliorer l'accueil du public, sécuriser les réseaux caméras et embellir la façade d'un bâtiment central du village.

 **coût**
95 000 €

 **financement**
Département : 76 000 €
Part communale : 19 000 €

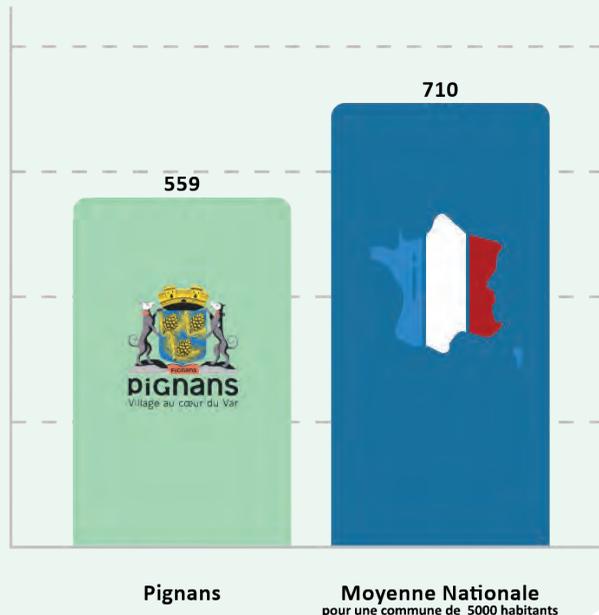


// Comparaison de la dette par habitant

- Dette par habitant : 559 €
(contre 710€ en moyenne nationale)
- Taux d'endettement : 52,19 %
(contre 73,6% en moyenne nationale)
- Capacité de désendettement : 8 ans hors opérations comptables exceptionnelles

Une gestion responsable :

- Maintien d'un endettement modéré pour préserver la capacité future d'investissement.
- Remboursement maîtrisé des emprunts, avec une charge d'intérêt limitée à 1,33 % des dépenses de fonctionnement.
- Renégociation des emprunts pour réduire leur coût et optimiser les finances communales.



Eau et assainissement

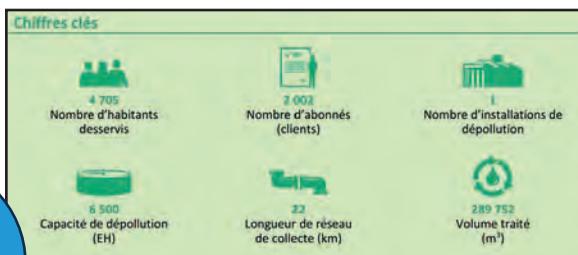
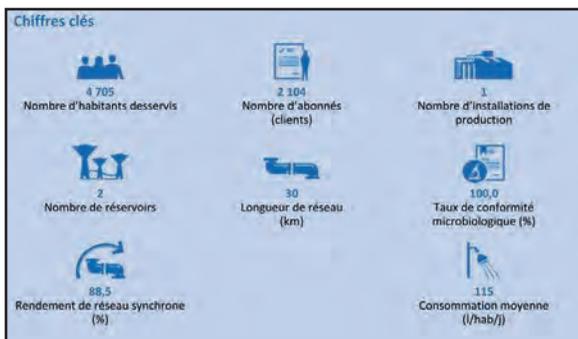
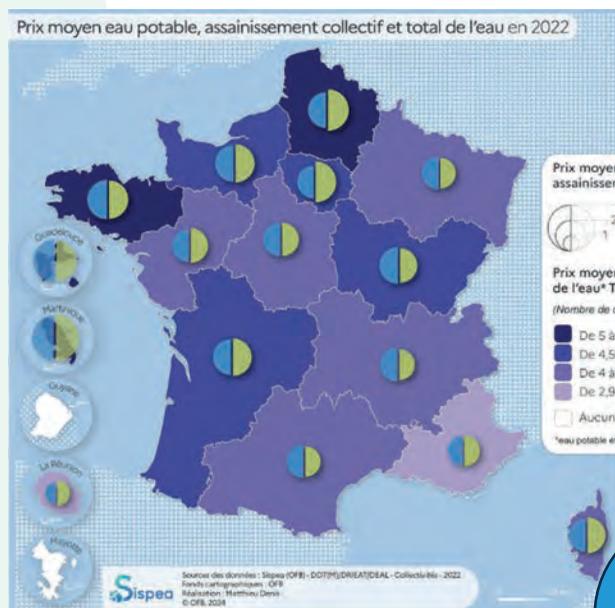
➔ À Pignans, le prix de l'eau est de : 1,93 €TTC /m³ au 01/01/2024 (tarif pour une consommation de 120m³)
La moyenne de la consommation pour les communes de la communauté des communes du Coeur du Var est de 2,09€ TTC /m³

	Eau	Assainissement
Investissement	601 111,84 €	1 103 280,40 €
Fonctionnement	64 805 €	216 348,64 €

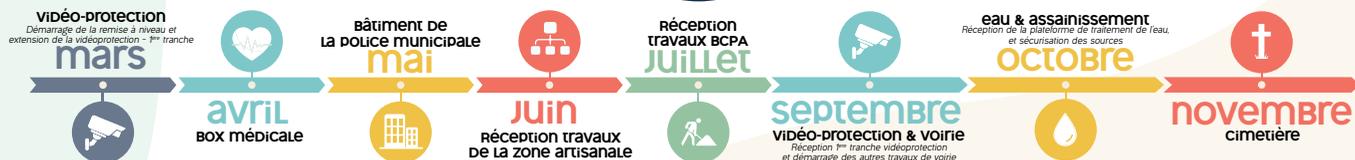
Principaux investissements

- ➔ Rue des Cliquesses
- ➔ Voie de la zone
- ➔ Réhabilitation des regards/réseaux présentant des anomalies
- ➔ Élimination des eaux claires parasites permanentes
- ➔ Élimination des eaux claires parasites pluviales
- ➔ La réalisation du schéma directeur (marché notifié le 18 décembre 2024 - réception le 31/12/2025)
- ➔ Étude Rue S' esprit et Rue Recluse
- ➔ Étanchéité de la bache du Colombier
- ➔ Création d'une plateforme de branchement d'un filtre mobile
- ➔ Instauration périmètre de protection des sources et forage des Laines

Ces travaux permettront de maintenir une eau conforme aux prescriptions de l'Agence Régionale de la Santé (A.R.S.).



Les projets 2025



CONCLUSION

Le budget 2025 de Pignans traduit une gestion financière prudente et dynamique. Il assure une stabilité fiscale, des investissements ciblés et une qualité de service préservée pour tous les administrés. Grâce à cette approche, la commune poursuit son développement tout en maintenant un cadre de vie agréable et attractif. Un budget équilibré, des projets ambitieux et une gestion responsable : un cap clair pour l'avenir de Pignans !

L'ensemble des données sont disponibles sur le site internet de la mairie à l'adresse <https://www.pignans.fr/actes-publications/>



Retour sur la Fête de la Châtaigne 2024

Après un report à cause du mauvais temps, la Fête de la Châtaigne a eu lieu le 3 novembre. Réunissant plus de cent exposants, cette 39^e édition a attiré de nombreux visiteurs dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Entre dégustations gourmandes, animations et savoir-faire local, la journée a été un vrai moment de partage apprécié de tous.

La municipalité remercie M. Lottiaux, Député de la 4^e circonscription du Var, et Mme Vialle, sous-préfète de Brignoles, pour leur présence. **Nous vous donnons rendez-vous le 26 octobre 2025 pour la 40^e édition !**



Retour sur les Féeries de Noël 2024

Voilà maintenant trois années que les **Féeries de Noël** illuminent notre village et enchantent petits et grands durant les fêtes de fin d'année. Cette belle tradition s'articule autour de quatre grands moments incontournables : ➔ Le lancement des illuminations ➔ Le marché de Noël ➔ Le spectacle pour enfants ➔ La parade aux lanternes. Une parenthèse enchantée pour faire briller les yeux de toute la famille !



Cette année encore, vous avez été nombreux à participer au concours des illuminations. Au-delà du palmarès présenté ci-dessous, c'est toute la magie de Noël qui a opéré dans nos rues, grâce à l'implication de chacun. Un grand merci à tous !

- ➔ Dessins de Noël ♦ Callie, Ethan et Manel
- ➔ Décorations et illuminations extérieures ♦ 1^{er} prix : Famille Rannou
♦ 2^e prix : Mme Bermond ♦ 3^e prix : Famille Tabary
- ➔ Décorations durables ♦ 1^{er} prix : Famille Bolmont
- ➔ La plus belle crèche de Noël ♦ 1^{er} prix : M. Figliera
♦ 2^e prix exæquo M. Rannou et Mme Bagnis
- ➔ Vitrines, devantures et terrasses ♦ 1^{er} prix : M. Dalleu garage ID AUTO 83 ♦ 2^e prix : Mme Boulanger de GTC Coiffure





Voeux du maire 2025 Un moment de convivialité et de perspectives pour l'avenir

Le 11 janvier, la salle polyvalente Berthoire a accueilli les habitants de notre commune pour la traditionnelle cérémonie des vœux du maire et de l'équipe municipale. Ce rendez-vous annuel, riche en convivialité, a permis de revenir sur les réalisations de l'année écoulée et de partager les projets à venir pour Pignans.

Dans son discours, Fernand BRUN, maire de Pignans, a exprimé sa gratitude envers les acteurs locaux : les partenaires, les associations, les commerçants, les enseignants, les agents municipaux, et bien sûr, tous les citoyens qui contribuent chaque jour à faire vivre notre commune.

Bilan de l'année écoulée : des avancées significatives

L'année 2024 a été marquée par plusieurs réalisations importantes :

- ➔ Améliorer la qualité de vie (Amélioration de certaines voies, signalétique et mobilier urbain, création de chemins piétons, projets d'études sur la santé)
- ➔ Innover dans l'écologie de tous les jours (fin des travaux dans les écoles, projet label village fleuri...)
- ➔ Renforcer nos liens (cérémonie nouveaux arrivants, vie associative, forum des associations, repas intergénérationnels, travaux maison de retraite, événements culturels, ...)

Ces avancées témoignent de l'engagement de la municipalité à améliorer le cadre de vie et à renforcer le dynamisme local.

Projets pour 2025 : un avenir ambitieux

Fernand BRUN a également présenté les priorités pour l'année 2025, parmi lesquelles :

- ➔ Sécurité : Vidéosurveillance
- ➔ Voiries : Terminer l'éclairage public en Led, la rénovation de voies, études extension cimetière
- ➔ Santé : venue du Gynécobus et installation d'une box médicale de téléconsultation
- ➔ Jeunesse : travaux du BCPA et ouverture Maison des Jeunes

Ces initiatives visent à répondre aux attentes des habitants et à préparer l'avenir de la commune dans une démarche durable et inclusive.

Un moment de partage

La cérémonie s'est conclue autour d'un moment de convivialité et des échanges chaleureux entre les participants.

L'équipe municipale remercie chaleureusement l'ensemble des habitants présents et renouvelle ses vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2025. Ensemble, continuons à bâtir une commune où il fait bon vivre !



Recensement
de la population 2025

Le recensement de la population s'est achevé le 7 mars, et vous avez été plus de 1 800 foyers à y participer.

Merci à toutes et tous pour votre engagement !

Pourquoi est-ce important ? Parce que ces données permettent d'adapter les services publics à vos besoins : écoles, infrastructures, transports... Plus nous sommes nombreux à répondre, plus nos équipements seront en adéquation avec notre territoire.

Les festivités 2025

Au moment où nous écrivons ce bulletin, la saison printanière vient de commencer et sera célébrée le 26 avril au domaine de Berthoire avec la Journée Printanière et sa grande chasse aux oeufs !

Un week-end festif puisqu'en plus du concours de dessin et des différentes activités proposées, nous aurons le plaisir d'inaugurer le dimanche 27 avril la **première Foire aux plants de Pignans**. Une nouveauté qui s'inscrit dans notre volonté d'embellir le village.

Vous pouvez d'ailleurs participer à cet effort en vous inscrivant à notre concours de décoration "village fleuri" en remplissant le formulaire disponible à l'accueil ou sur le site de la mairie et à nous retourner avant le 13 juin (si tout va bien, il vous restera encore quelques jours au moment où vous lirez ces lignes)

☀ La 4^e édition d'un bel été à Pignans

➔ 24 Juin - Fête de la Saint Jean et ses traditionnels feux ➔ 27 Juin - Spectacle des enfants ➔ 5 Juillet - Tribute Tina Turner ➔ 12 Juillet - Au domaine de Berthoire - Soirée Aioli géante (sur réservation - 20€/ personne) et théâtre : La fabuleuse histoire de Pagnol ➔ 14 Juillet - Tribute Michel Berger ➔ 25 Juillet - Pool Party à Pignans Plage ➔ 2 Août - Tribute Abba ➔ 9 Août - Dolly cabaret ➔ 16 Août - Fête de la libération de Pignans - Cérémonie - Animations et Concours de Miss Pign'Up. Nouveauté cette année : le vote du public ! Venez nombreux encourager votre favorite ! Et en soirée, le spectacle : Nouvelle vague ➔ 22 Août - Les voix départementales ➔ 30 Août - Un bel été chez vous ! La nouveauté de cette édition. Un bel été se déplace dans un secteur de Pignans pour amener la fête au plus proche de vous !

🌻 **Fête locale** : La fête foraine s'installe pendant trois jours sur la place des écoles

➔ 12 Septembre - JMA Evenement ➔ 13 Septembre - Kontrast summer

➔ 14 Septembre - Tribute Claude François

Programme à détacher en 4^e de couverture, et détail de chaque événement à retrouver très vite sur le site de la mairie

● **En automne** : Comme nous l'avons annoncé en page 8, le 26 octobre prochain, soit le dernier dimanche d'octobre, nous célébrerons la 40^e édition fête de la châtaigne ! Une date à ne pas manquer !

❄ **En Hiver** : Nous finirons l'année avec les **Féeries de Noël 2025** : **Le 1^{er} décembre** - Lancement des illuminations sur la place des écoles. **Le 6 décembre** - Marché de Noël sur la place des écoles. **Le 7 décembre** - Spectacle de Noël. **Le 8 décembre** - Balade aux lampions avec départ place des écoles à 16h45.



Témoignage

On aime bien les nombreuses festivités de la commune car on aime rigoler, bien manger, bien s'amuser on est des bons vivants. A Pignans, on ne s'ennuie jamais !

Alain et Josiane MOREL - Administrés de Pignans

”

Restez connectés avec votre commune grâce à l'application mobile !

Ne manquez plus rien de la vie locale grâce à l'application mobile de la mairie ! Actus, événements, alertes en temps réel... tout est là.

Et surtout, vous pouvez agir directement : un souci dans la rue ? Une incivilité, un problème de voirie, de sécurité ou de propreté ? Il suffit de prendre une photo : l'appli la géolocalise automatiquement et envoie le signalement à la mairie. Simple, rapide, efficace : votre appli devient un vrai réflexe citoyen !

➔ L'application est disponible sur Play Store pour Android, et App Store pour iOS.

En plus de nos supports de communication actuels (panneaux d'affichage, site internet, réseaux sociaux, application, bulletin municipal), nous prévoyons de vous tenir informés par email.

Si vous êtes intéressé, remplissez le formulaire à l'adresse : <https://www.pignans.fr/newsletter/>



➔ Le site internet : www.pignans.fr

➔ La page Facebook : www.facebook.com/Pignans

➔ La page Instagram : www.instagram.com/mairiepignans

➔ La page Youtube : www.youtube.com/@MairiePignans



URBANISME, TRAVAUX ET SALUBRITÉ

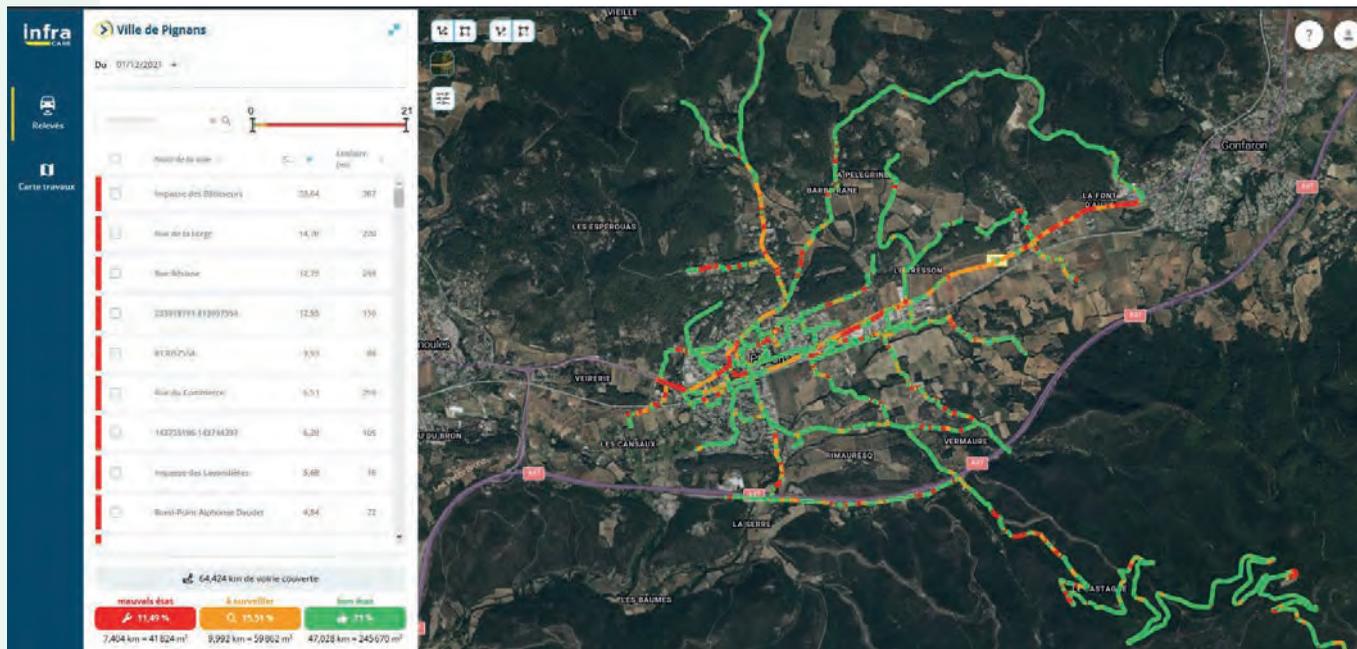
Travaux de voirie

La municipalité a réalisé fin 2024 des travaux d'enrobés sur plusieurs voiries communales. Ces interventions visaient à améliorer le confort et la sécurité des usagers en rénovant les chaussées endommagées par le temps, et les conditions climatiques.

Depuis fin 2021, la commune a investi dans un outil intelligent où les 42km de voirie sont répertoriés indiquant leur état.

Ces chiffres tiennent également compte des voies dont la compétence est départementale

	Décembre 2021	Décembre 2024
Bon état	73%	79%
À surveiller	15,51%	12,24%
Mauvais état	11,49%	8,76%



Le module "signalement éco-citoyen" de l'application mobile permet notamment de reporter un problème de voirie. En 2024, 208 signalements ont été fait. Il s'agit d'un moyen simple et efficace de nous prévenir et d'assurer une intervention rapide (dans la limite des compétences communales). Pour toute urgence concernant, le numéro de la patrouille municipale reste à votre disposition : 06 77 09 23 49. Vous pouvez y laisser un message vocal ou un SMS.

Travaux de la façade de la Police Municipale

Dans le cadre de l'entretien et de la valorisation du patrimoine communal, la mairie a entrepris le ravalement de la façade du bâtiment dit « de la culture » qui abrite la Police municipale. Ces travaux, essentiels pour la préservation du bâti et l'amélioration du cadre de vie, permettront de redonner tout son éclat à cet édifice emblématique de notre commune.

Au-delà de l'aspect esthétique, cette rénovation vise à renforcer l'isolation et la protection contre les intempéries, assurant ainsi une meilleure durabilité du bâtiment. Les travaux incluront le nettoyage des murs, la réparation des éventuelles fissures et l'application d'un nouvel enduit respectant le caractère architectural d'origine.

Le chantier se déroulera jusqu'à fin mai. Nous remercions les habitants pour leur compréhension et leur patience durant cette période. Ce projet témoigne de l'engagement de la municipalité pour un environnement plus harmonieux et un patrimoine bien entretenu.



Pignans récompensée par le label Village Prudent !

Pour cette première candidature, notre village a obtenu 2 cœurs au label Village Prudent. Cette distinction vient saluer les efforts de la municipalité en matière de sécurité sur les routes et chemins communaux : chemins piétons colorés ou en 3D, passages piétons aménagés, sensibilisation des écoliers...

Ce label est aussi le vôtre, car la prudence sur la route est l'affaire de chacun, que l'on soit piéton, cycliste, motard ou automobiliste. Il est essentiel de continuer à adopter les bons comportements pour renforcer la sécurité de tous.



Mobilité douce : Installation de racks à Vélo

Nous avons récemment installé des racks à vélo pour encourager la mobilité douce et faciliter les déplacements des cyclistes. Ces équipements sécurisés permettent de stationner facilement, et réduire l'usage de la voiture pour les trajets courts. Vous pouvez localiser leurs emplacements, et celui de l'ensemble du mobilier urbain à l'adresse : <https://www.pignans.fr/mobilier-urbain/>

Un projet intergénérationnel pour l'ancienne remise des écoles



Esquisse du projet

La commune de Pignans souhaite renforcer son engagement culturel en créant un pôle artistique et culturel au centre du village, face à la forte demande d'espaces et au développement croissant des associations. Ce lieu de 250 m², ouvert à tous, visera particulièrement l'éducation artistique des jeunes, en favorisant l'inclusion, la transmission des savoirs intergénérationnels et l'émergence de nouveaux projets locaux.

Les Espaces Natura 2000 du Massif des Maures



- Le territoire du Massif des Maures abrite deux périmètres Natura 2000 : la Zone Spéciale de Conservation et la Zone de Protection Spéciale. Ces espaces protégés, s'étendant sur plus de 34 000 hectares entre Hyères et Fréjus, sont reconnus pour leur richesse écologique selon les directives européennes « Habitats Faune Flore » et « Oiseaux ».
- Ce site naturel se caractérise par un contraste saisissant entre le massif boisé - couvert de chênes et de châtaigniers - et la plaine plus ouverte, où dominent les pins pignons rappelant des paysages de savane. Les affleurements rocheux visibles dans la plaine témoignent quant à eux de l'histoire géologique unique du territoire.
- La préservation de ces milieux exceptionnels est essentielle pour protéger la faune et la flore locales. Ces zones Natura 2000 participent à un équilibre écologique fragile et méritent l'attention de tous afin de préserver ce patrimoine naturel remarquable.

Extension du cimetière

L'extension du cimetière constitue l'un des principaux projets en cours. Ce projet vient répondre à l'évolution démographique forte de notre commune qui reste l'une des plus dynamiques du département (+3,3% en moyenne). La municipalité vient de finaliser les études qui permettent de projeter les équipements et le rendu. Le nouveau cimetière prévoit :

- ➔ un columbarium
- ➔ un puits du souvenir
- ➔ des terres communes
- ➔ 200 nouveaux emplacements
- ➔ des sanitaires et un parking P.M.R.



Obligations Légales de Débroussaillage (O.L.D.)

Dans le département du Var, débroussailler son terrain et les abords de son habitation est une **obligation légale** et une mesure de sécurité essentielle contre les incendies.

Le Var est recouvert à **76 % de surfaces combustibles**. Il est fortement exposé au risque d'incendie en raison :

- ➔ du climat sec, des vents forts et de la chaleur,
- ➔ de la topographie accidentée favorisant la propagation du feu,
- ➔ de la présence humaine (9 feux sur 10 sont d'origine anthropique).

Débroussailler permet de limiter la propagation des feux, protéger les habitations, et faciliter l'intervention des secours.

Comment débroussailler ?

- Distance minimale de 3 m entre le feuillage/branchage de chaque arbre, arbuste et buisson
- Elimination des arbres, arbustes et buissons morts ou malades
- Elimination des arbres, arbustes et buissons dominés par le feuillage/branchage d'un autre arbre
- Elagage des branches des arbres sur 2,5 m

Le diagramme illustre les règles de débroussaillage autour d'une habitation et d'un espace naturel. Les règles sont :

- Distance minimale de 3 m entre la construction (toiture et autres installations incluses) et :
 - les premiers feuillages/branchages des arbres
 - les haies séparatives
 - Ratissage et élimination des débris végétaux (feuilles, aiguilles...) au sol et sur la toiture
 - Les haies séparatives doivent mesurer maximum 2 m x 2 m
- Sur les voies d'accès privées :
 - Voie d'accès libre de toute végétation sur 4 m x 4 m (l x h)
 - Suppression des buissons 2 m de chaque côté de l'emprise de la voie
- Possibilité de laisser des :
 - bouquets d'arbres de diamètre maximum de 15 m
 - bouquets d'arbustes de diamètre maximum de 3 m

Pas de travaux les jours à risque incendie **Rouge** ou **Noir** !
Pour connaître le risque incendie et les possibilités d'accès aux massifs forestiers, rendez-vous sur www.var.gouv.fr
-> politiques publiques > environnement > forêt

En quoi cela consiste ?

Il ne s'agit pas de défricher, mais :

- ➔ d'enlever bois morts, broussailles, herbes sèches
- ➔ d'élaguer les branches basses (jusqu'à 2,50 m) et proches des bâtiments,
- ➔ d'espacer les arbres de 3 m
- ➔ de nettoyer les voies d'accès (gabarit de 4 m de large).

Contrôles de l'Office National des Forêts

Des agents de l'O.N.F. ont rendu visite en fin d'année 2024 aux propriétés exposées au risque pour faire de la prévention. En 2025, leurs passages pourront entraîner des amendes de 135 € à 1500 €, pouvant monter à 30 €/m² non débroussaillé, et des astreintes jusqu'à 100 €/jour ou 75 €/ha/jour.

CŒUR DU VAR
Communauté de communes

BROYAGE DES VÉGÉTAUX

BROYAGE À DOMICILE 20€/h
BROYEUR À EMPRUNTER OFFRE GRATUITE

OLIMITEZ vos déplacements en déchèterie
VALORISEZ vos déchets verts en paillage pour votre jardin ou en bruyal pour votre compost

Broyage des végétaux

La Communauté de communes Cœur du Var relance sa prestation de broyage thermique à domicile, d'avril à juin puis d'octobre à décembre. Profitez du broyage de vos végétaux directement chez vous, pour un tarif réduit de 20€ de l'heure (prestation de 2h maximum, jusqu'à 10 m³ traités par heure).

Prêt gratuit de broyeur électrique

Vous préférez faire le travail vous-même ? Un broyeur électrique est mis gratuitement à votre disposition, à retirer au siège de Cœur du Var.

Infos & réservations

04 94 39 44 90 - info-dechets@coeurduvar.com



// L'école numérique en place à Pignans

Lors de la dernière semaine des vacances de février, le projet d'équipement de toutes les classes des écoles en Écran Numérique Interactif (ENI) s'est achevé.

Ce projet a été rendu possible grâce à la MSA Provence Azur, qui finance l'intégration de ce dispositif dans nos écoles. La municipalité tient à exprimer sa gratitude pour ce soutien précieux, qui marque une étape importante dans la modernisation de nos infrastructures éducatives.

Qu'apportent concrètement ces ENI aux enseignants et aux élèves ?

Les ENI permettent d'enrichir les cours grâce à des contenus interactifs et dynamiques. Ils offrent une meilleure visualisation des concepts, facilitent la participation des élèves et s'intègrent naturellement aux pratiques pédagogiques modernes.

La municipalité a été récompensée pour cela par le label écoles numériques de l'association des Maires du Var.

Leur usage a été discuté avec les équipes pédagogiques et accompagné de formations pour garantir une prise en main optimale.

Une démonstration en a été faite lors des conseils d'école devant l'association des parents d'élèves. Ces équipements sont une magnifique opportunité de moderniser l'enseignement et de préparer les enfants aux défis du monde numérique.

Avec cette initiative, Pignans se positionne comme une commune engagée dans l'innovation pédagogique.



// Wi-Fi dans les écoles : conformité avec la loi Abeille

Le Wi-Fi a été installé dans toutes les écoles de la commune dans le strict respect de la loi Abeille (n°2015-136). Cette loi encadre l'exposition aux ondes électromagnétiques, notamment dans les établissements accueillant de jeunes enfants. Les équipements sont désactivés hors temps pédagogique, et aucune borne n'est installée dans les espaces accueillant des enfants de moins de 3 ans. L'ensemble des normes en vigueur a été respecté pour garantir la sécurité des élèves et du personnel.

// Projet NEFE "Notre Ecole, Faisons-la Ensemble"

Dans le cadre du projet NEFE, chaque école est invitée à proposer des aménagements. À l'école maternelle, c'est le patio qui a été transformé en un espace de vie centré sur un potager pédagogique. Cette initiative se déroule sous le pilotage de la directrice d'école et après concertation avec l'équipe éducative.

Les services techniques municipaux ont contribué à la mise en œuvre du projet en installant des jardinières ainsi que des copeaux de bois pour structurer et sécuriser l'espace. Cet aménagement vise à favoriser l'éveil à la nature, la responsabilisation des élèves et l'apprentissage en extérieur.





Témoignage

Depuis 10 ans à Pignans, notre association offre un lieu d'accueil enfants-parents, des fêtes du partage "Gratifieria", le petit jardin et un club nature. Autant d'actions possibles grâce à l'engagement des bénévoles et avec le soutien de la CAF et de la Mairie (notamment lors du déménagement temporaire à Berthoire).

L'équipe de Jardin Soleil



➤ **DOSSIER D'INSCRIPTION cantine, périscolaire et ALSH DISPONIBLE à L'ACCUEIL et sur le site de la mairie. À retourner avant LE 4 JUILLET 2025**

Cantine : Des repas accessibles et équilibrés pour tous

La municipalité prend en charge une partie du coût des repas scolaires afin de garantir l'accès de tous les élèves à une alimentation équilibrée, malgré l'inflation. Ainsi, bien que le repas soit facturé 3.10€/3.20€ respectivement aux écoles maternelle et élémentaires le prix réel est 3.62€/3.72€ payé par la collectivité. Cette surcharge n'inclut pas les frais de personnels municipaux dédiés à la restauration scolaire et à la garde des enfants.

Grâce à cet engagement, 94 % des écoliers pignantais déjeunent désormais à la cantine, soit une moyenne de 470 repas servis chaque jour par nos agents. Le prestataire API, en charge du service depuis 2023, s'engage à respecter la loi EGALIM, incluant 20 % de produits issus de l'agriculture biologique.

Objectifs pour 2024-2025

- Progresser encore dans la **LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE** et la **RÉDUCTION DES DÉCHETS**
- Poursuivre le développement de partenariats avec les **PRODUCTEURS LOCAUX** (produits laitiers, fruits, légumes...)
- Continuer à innover et à créer de nouvelles **RECETTES VÉGÉTARIENNES**
- Défendre une **CUISINE CUISINÉE** à base de produits bruts

Coût des repas

par jour et par enfant

	Coût total pour la collectivité (repas et frais personnels)	Coût réel pour les parents
Maternelle Daudet	4,13€	3,10€
Écoles élémentaires	3,82€	3,20€

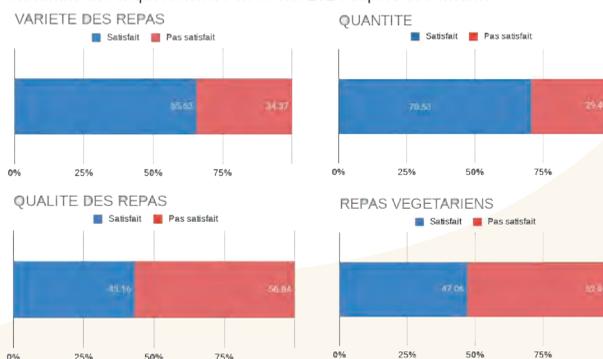
Repas végétariens



- Chili sin carne aux lentilles Bio
- Parmentier de butternut et lentilles Bio
- Égrené de fèves et pois bio sauce italienne
- Gratin de coquillette Bio camembert et thym
- Parmentier de légumes et lentilles bio au comté
- Bolognaise de lentilles Bio
- Parmentier de butternut égrené végétal de fèves et pois bio

Enquêtes de satisfaction

Résultats de l'enquête menée en février 2024 auprès des enfants.



Repas dans les cantines avec les parents

Cela fait maintenant trois années que cette initiative a débuté. Les repas dans les écoles avec les membres de la famille à l'occasion des fêtes des grands-mères/grands-pères, mères/pères sont un plaisir partagé par toutes et tous. Pour participer au tirage au sort, il suffit de remplir le formulaire lorsque celui-ci est publié par la mairie.

Repas de la Fête	Date	Formulaire à déposer	Tirage au sort
des pères	16 juin 2025	26 mai au 6 juin	11 juin
des grands pères	6 octobre 2025	15 au 26 septembre	1 ^{er} octobre
des grands-mères	2 mars 2026	9 au 21 février 2026	25 février 2026



Photos prises lors du repas de la fête des grands-mères le 3 mars 2025

Le Conseil Municipal des Jeunes de Pignans en visite au Sénat



Le 28 janvier dernier, les enfants du Conseil Municipal des Jeunes ont eu l'opportunité de découvrir le Sénat grâce au sénateur du Var **Michel Bonnus**.

Accompagnés par Karine Dupont, adjointe à l'éducation, et Martine Thierry, adjointe à la jeunesse, ils ont exploré ce haut lieu de la vie démocratique française avec enthousiasme, curiosité et ont pu mieux comprendre le fonctionnement de cette institution essentielle de notre République.

Ils ont pu admirer l'architecture impressionnante du Palais du Luxembourg, siège du Sénat, et poser de nombreuses questions sur les missions des sénateurs.

Une belle façon de terminer un mandat.

L'élection du prochain Conseil Municipal des jeunes est prévue le 26 mai 2025.



Michel Bonnus - Sénateur du Var



Témoignage

Merci infiniment pour la magnifique visite du sénat

Elyse Draese - Élue du Cmj

Une maison pour enfants : Lou Molin

Suite à la visite du conseiller départemental Marc Lauriol, et sur proposition du Président du département du Var Jean Louis Masson, la municipalité accueille depuis décembre une maison pour enfants portée par la Fédération des Œuvres Laïques du Var (FOL 83) cette structure est bien plus qu'un simple lieu d'accueil.

Un refuge pour grandir et se reconstruire

Destinée à six enfants âgés de 6 à 18 ans, cette maison offre un cadre à taille humaine, où chaque jeune trouve écoute, accompagnement et stabilité. Fonctionnant 24h/24 et 7j/7, elle est encadrée par une équipe éducative dévouée, qui veille à créer un environnement sécurisant et bienveillant.

Ici, les enfants placés sous protection peuvent se reconstruire, apprendre et retrouver confiance en eux. L'accent est mis sur un accompagnement éducatif personnalisé, favorisant leur autonomie et leur épanouissement au sein de la communauté.

Grâce au soutien du Conseil Départemental du Var, de la FOL 83, des services de l'ASE et de nombreux acteurs locaux, cette maison devient un symbole de résilience et d'espoir.

Un message d'espoir et de solidarité

Au-delà de ses murs, Lou Molin incarne une véritable famille de cœur pour ces enfants en quête de repères. Pignans leur ouvre ses portes et ses bras, prouvant que, face aux épreuves, la solidarité d'un village peut changer des vies.



Jean-Louis Masson
Président du département du Var



vie économique et associative MÉDIATION LOCALE

Les étoiles de l'économie

Chaque année, la communauté de communes Cœur du Var récompense une initiative économique lors de la cérémonie des vœux. Cette année, c'est **Michel GHIGLIONE pour le Safran de Pignans**.

- ▶ La safraneraie, gérée par M. Michel GHIGLIONE, producteur récoltant de safran et d'herbes aromatiques, est ouverte depuis le mois de juin 2018.
- ▶ Elle produit et fabrique également des produits dérivés, à base de safran, comme de la confiture, du sirop, du vinaigre, ou encore des fleurs de sel aromatisées.
- ▶ Pour les curieux, des visites gratuites sont aussi organisées, avec notamment des ateliers et des séances de dégustation.



Essor économique

La commune est heureuse d'accueillir trois nouveaux établissements qui viennent enrichir l'offre commerciale locale.

Bienvenue à **La Pasta Tutti**, restaurant aux saveurs italiennes, situé place Mazel (06 34 42 31 39), à **La Maison Myya**, nouveau fleuriste installé dans la zone artisanale de la Lauve (09 83 49 40 02), et au **McDonald's**, dont l'ouverture est prévue le 3 juin. Nous profitons également de cette occasion pour adresser nos vœux de bonne continuation à trois enseignes qui ont récemment fermé leurs portes : le traiteur **Ô Délices des Gourmets**, **Ma Biotech**, et la rôtisserie de la grande rue.

Merci à eux pour leur contribution à la vie économique et sociale de notre commune.



Associations subventionnées 2025

Lors du conseil municipal du 24 mars, une délibération a porté sur les subventions attribuées aux associations. Cette année elles sont 36 à recevoir une participation de la collectivité.

2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
12950 €	28000 €	19900 €	23820 €	32120 €	38250 €	48000 €
+35000 €	+12500 €	+25000 €	+30000 €	+30000 €	+30000 €	+30000 €
Comité des Fêtes	Comité des Fêtes	Comité des Fêtes	Ligue Natation	Ligue Natation	Ligue Natation	Ligue Natation

Depuis 2020, ce montant n'a eu de cesse d'augmenter. Tout comme le nombre d'associations concerné. Le montant attribué au comité des fêtes a lui été triplé et ventilé pour les nombreuses festivités assurées par la municipalité.

Témoignage



Notre association met à disposition son énergie et son potentiel pour participer à l'accès pour tous aux pratiques artistiques et à la culture sur Pignans.

Je suis ravie de témoigner de la compréhension et du soutien évolutif de l'équipe municipale.

Notre domaine d'activité innovant sur Pignans (le théâtre et tous ses arts associés: expression corporelle, lecture, exposition, musique, cinéma) a trouvé, dans la "petite" salle Berthoire, avec la volonté municipale, son espace de cours et de préparation de spectacles qu'elle propose régulièrement à tous les Pignantais dans les salles municipales et sur les places du vieux village, avec le concours des services de la mairie.

Je constate avec plaisir que le maire et ses adjoints s'engagent concrètement pour que les enfants à l'école, le mercredi ou en partage d'activité avec leurs parents, les jeunes à la MDJ et à l'occasion des "semaines jeunes", bénéficient des bienfaits de loisirs créatifs partagés sans discrimination et porteurs d'humanité, d'émancipation et d'espoir.

Elisabeth Cirefice - Présidente de l'association Juste en face



prochain forum des associations Le 6 septembre 2025 dans le parc du domaine de Berthoire

Demandes de subvention 2026

Les associations souhaitant bénéficier d'une subvention pour l'année 2026 pourront déposer leur demande à partir de début novembre jusqu'à début janvier. Ces subventions visent à soutenir financièrement les activités d'intérêt général proposées par les associations, en complément de la mise à disposition de locaux, de matériel et de logistique pour leurs événements.

Participation citoyenne : agissez pour la sécurité du village !



Le dispositif Participation Citoyenne, soutenu par le ministère de l'Intérieur, est une démarche collaborative entre les citoyens, les élus locaux et la gendarmerie pour renforcer la sécurité dans nos communes rurales. Il permet à des habitants volontaires de devenir référents, veillant de manière discrète et bienveillante à leur quartier, en lien direct avec les forces de l'ordre.

L'objectif ? Prévenir les actes de délinquance, renforcer le lien social et favoriser une vigilance collective sans se substituer aux missions de la gendarmerie. Ce n'est ni de l'espionnage, ni de la délation, mais une vraie dynamique de solidarité locale.

Vous aimez Pignans ? Vous voulez le rendre plus sûr tout en créant du lien avec vos voisins ? Rejoignez le dispositif Participation Citoyenne ! Votre engagement peut faire la différence.

Faites connaître votre souhait de participer en contactant l'accueil de la mairie au 04 94 13 54 90 ou par email à accueil@pignans.fr. Une réunion d'accueil sera ensuite organisée avec la gendarmerie du Luc pour présenter le cadre et les objectifs.

Nouveaux arrivants

La municipalité est heureuse d'inviter tous les nouveaux habitants à une cérémonie d'accueil qui se tiendra le vendredi 20 juin 2025 à 18h, au domaine de Berthoire.

Ce moment convivial est l'occasion de souhaiter la bienvenue à celles et ceux qui ont choisi de s'installer à Pignans cette année, de leur faire découvrir les services de la commune, les associations locales et les richesses de notre territoire.

Monsieur le Maire et l'équipe municipale seront présents pour partager avec vous un temps d'échange, suivi d'un apéritif.

Vous pouvez vous inscrire en remplissant le formulaire sur le site internet à l'adresse <https://www.pignans.fr/nouveaux-arrivants/> ou en appelant l'accueil de la mairie au 04 94 13 54 90.



Photo de groupe de la cérémonie de 2024



Comme chaque année, le boulodrome sera fermé au stationnement du 1^{er} juillet au 4 septembre pour reprendre son rôle premier.



Stationnement rue des maisons neuves

Le stationnement de la rue des maisons neuves pose problème et gêne la circulation. Depuis début avril, après une concertation avec les riverains, des travaux de mise en sécurité et de régulation de stationnement ont été mis en place.



action sociale SOLIDARITÉ | seniors | santé

Inauguration de la 1^{ère} Box Médicale de la région

Le 29 mars 2025 à 11 heures, la Box Médicale a été inaugurée sur le parking des Cliquesses (rue des Pitchouns, en face de la maison médicale) en présence de François de Canson, vice-président de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, de Fernand Brun, maire de Pignans, et de Gilles Manchon, président de la CPAM du Var.



Pignans est ainsi devenu la première commune de la région Sud à proposer un **cabinet de téléconsultation autonome**, une solution innovante face à la pénurie médicale. Avec **seulement deux médecins pour 4 814 habitants** et la fermeture de la Maison Médicale Intercommunale de Garde en décembre 2024, l'accès aux soins était devenu critique.

La Box Médicale offre une alternative **accessible 7 jours sur 7**, évitant ainsi aux habitants un déplacement de 40 km pour consulter aux urgences. Installée à côté de la maison médicale de Pignans, elle permet une prise en charge coordonnée avec les professionnels de santé locaux. Son financement a été rendu possible grâce au soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Opérationnelle depuis le 29 mars 2025, la Box Médicale propose une téléconsultation **simple, rapide et sécurisée**. Ce cabinet de 15 m², conçu à partir d'un container recyclé et équipé de matériel de téléconsultation 100 % français, permet d'effectuer divers examens (tension, température, oxymétrie) et propose des **consultations en dermatologie, pneumologie et gériatrie**.

Accessible aux personnes à mobilité réduite, elle offre un système de **réservation en ligne sur www.laboxmedicale.com**, garantissant le respect du secret médical. Une assistance en temps réel est disponible pendant toute la consultation, et l'utilisateur peut être accompagné si nécessaire.



🛡️ Sécurisé

Automatisée et supervisée en temps réel

🤖 Automatisée

Un espace où vous pouvez vous rendre en toute autonomie pour téléconsulter

🧼 Hygiénique

Désinfection complète automatique par UV-C

🌟 Confidentielle

L'espace de soins est dédié et reste discret comme chez le praticien



Témoignage

La santé est un droit pour tous. La Région se mobilise quotidiennement pour apporter des réponses concrètes aux habitants et lutter contre les déserts médicaux.

Avec l'installation de cette Box Médicale à Pignans, nous apportons une solution innovante pour un accès aux soins rapide et accessible. Un territoire en bonne santé, c'est un territoire où l'offre de soins est équilibrée, diversifiée et le moins loin possible du domicile.
Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,



Une nouvelle responsable du C.C.A.S.

Depuis décembre 2024, le CCAS a pris une nouvelle dimension en se restructurant. Une nouvelle responsable, Tifany Lalic, qui possède la qualité de travailleuse sociale, a rejoint l'équipe. Elle vous accueille et vous reçoit sur rendez-vous pour accompagner les administrés dans leurs démarches sociales, tout en assurant le lien avec l'assistante sociale. Ses compétences et son relationnel avec les services de l'État et du Département sont un atout pour notre commune.



Le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est le guichet local pour toutes les démarches sociales des administrés : MDPH, Allocation personnalisée d'autonomie (APA), bons alimentaires, bons de chauffage, bourse à la jeunesse pignantaise, etc. Le CCAS est aussi un vecteur social fort, qui dynamise et développe le lien intergénérationnel à travers différentes activités et animations : atelier de marche, Semaine bleue, thé dansant, loto, sorties...

Aujourd'hui, le CCAS tient à développer un nouveau partenariat fort, ô combien précieux, avec la CAF. Cette dernière nous a missionnés en tant que référent Parentalité sur le territoire de Cœur du Var.



Un témoignage fort de notre engagement et de nos actions, qui font écho à l'échelle intercommunale.

En septembre, une conférence sera animée avec les acteurs du territoire et un pédopsychiatre pour sensibiliser les services communaux et accompagner les familles, les mamans et les papas dans leur parentalité au quotidien.

Financement de permis et formations avec le CCAS de Pignans !

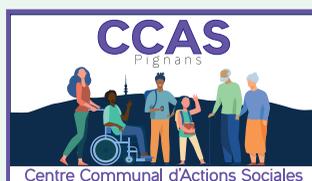
Vous souhaitez passer votre permis de conduire, le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (B.A.F.A.) ou le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (B.N.S.S.A.) ? Le CCAS de Pignans vous soutient en vous accompagnant ! Ainsi une aide financière peut vous être accordée pour ces formations sous conditions.



Principales conditions pour bénéficier de l'aide :

- ▶ Résider à Pignans : Vous devez fournir un justificatif de domicile.
- ▶ Pour valider votre demande, vous devrez réaliser 14 heures de service
- ▶ Dossier à transmettre au CCAS
- ▶ Versement de l'aide : Après étude du dossier, si l'aide est validée, le versement sera effectué directement au jeune ou son représentant légal si le demandeur est mineur.

Les dossiers sont à récupérer à l'accueil du C.C.A.S. ou sur le site de la mairie www.pignans.fr
Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le CCAS.



Le C.C.A.S. est ouvert du mardi au vendredi sur rendez-vous.
Pour toutes vos questions, réservations ou demandes d'information :
☎ 04 94 23 23 24
✉ ccas@pignans.fr



JUILLET ET AOÛT

DOMAINE DE BERTHOIRE



PIGNANS PLAGE 2025

Pignans plage : en avant pour la quatrième édition !

Du **19 mai au 4 juillet**, Pignans Plage ouvrira ses portes aux établissements scolaires. Ce sont plus de 400 élèves des écoles de Pignans qui auront la chance de profiter de cette infrastructure dédiée à l'apprentissage de la natation. La Municipalité remercie les équipes éducatives et les familles bénévoles qui encadrent cette activité. Cette année, ce sont aussi les élèves des écoles de Carnoules qui pourront profiter de ce programme ouvert à toutes les écoles de la Communauté des Communes de Cœur du Var. L'ouverture au public en accès libre se fera **du samedi 5 juillet jusqu'au 31 août**. Comme chaque été, petits et grands pourront retrouver les incontournables de Pignans Plage : le bassin principal, le toboggan géant, la pataugeoire pour les plus petits, sans oublier un espace détente!



Accès libre

Entre juillet et août, du lundi au dimanche de 12h à 18h

✓ Tarifs (inscription sur place) :

▶ Pignantais et habitants du Cœur du Var : 2€ par adulte et 1€ par enfant (-18 ans)
(Justificatif de domicile de moins de 3 mois demandé à l'entrée)

▶ Extérieurs : 4€ par adulte et 2€ par enfant (-18 ans)

Cours d'aisance aquatique

Du **26 mai au 4 juillet**, Pignans Plage proposera trois sessions de 15 jours de stage d'apprentissage à la natation. Des cours de 45 minutes, quatre fois par semaine de 17h15 à 18h.

Objectifs :

- ▶ Appréhender le milieu aquatique dès 5 ans
- ▶ Savoir nager à l'entrée en 6^e
- ▶ Pratiquer des activités aquatiques et nautiques en toute sécurité
- ▶ Prévenir les noyades

Le vendredi qui précède la semaine de stage, les enfants viendront à 18h pour effectuer un test de natation qui permettra aux maîtres nageurs de les orienter vers un groupe de niveau.



	Session 1	Session 2	Session 3	Prix
Cours les lundis, mardis, jeudis et vendredis	26 mai au 6 juin	9 juin au 20 juin	23 juin au 4 juillet	60€ / Session

Natation : Stage intensif

À compter du **7 juillet**, des cours de 30 minutes, 5 fois par semaine seront mises en place. Des groupes de niveaux seront réalisés pour le bon déroulement des cours de natation. Selon les groupes, les cours auront lieu de 11h à 11h30 ou de 11h45 à 12h15

- ▶ Session 1: du 7 au 11 juillet
- ▶ Session 2: du 14 au 18 juillet
- ▶ Session 3: du 21 au 25 juillet
- ▶ Session 4: du 28 juillet au 1^{er} août
- ▶ Session 5: du 11 au 15 août
- ▶ Session 6: du 18 au 22 août
- ▶ Session 7: du 25 au 29 août

	Nombre de séances	Prix de la séance	Prix total
1 semaine	5	15€	75€
2 semaines	10	12€	120€
3 semaines	15	10€	150€
4 semaines	20	8,5€	170€

En cas d'absence de plus de deux fois dans la semaine, la session ne pourra être remboursée.



Aquagym

Les cours d'Aquagym débuteront le mardi 3 juin 2025

En juin : ▶ les mardis et vendredis de 18h30 à 19h15

En Juillet et Août : ▶ les mardis et vendredis de 18h30 à 19h15.

✔ Cotisation : Carte 10 séances : 55€ / Paiement à l'unité : 7€

La Fédération Française de Natation soutient à nouveau Pignans Plage

Depuis quatre étés, Pignans Plage s'est imposé comme un rendez-vous incontournable pour les habitants de notre commune et des alentours.

Cela a été rendu possible grâce au partenariat solide initié avec la Fédération Française de Natation, son Président, M. Gilles Sezionale, et la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur représentée par son Conseiller Technique, M. André Glaise.

Un projet qui n'aurait pas vu le jour sans la Ligue Régionale PACA

Dès l'origine, la Ligue Régionale PACA a cru en l'intérêt de ce projet pour le territoire pignantais. Grâce à un soutien financier constant, elle a permis à la municipalité de concrétiser cette idée ambitieuse, orientée vers l'accessibilité à la baignade, à l'apprentissage de la natation et aux loisirs aquatiques pour tous.

Des moyens concrets pour un projet durable

Au-delà du financement, la Ligue a mis à disposition de précieux moyens matériels, notamment le grand bassin, élément central de l'installation estivale. Cette infrastructure, offerte par la Ligue, permet chaque été à des centaines d'enfants, de jeunes et de familles de profiter d'un espace sécurisé et encadré pour se rafraîchir et apprendre à nager.

Un partenariat humain et structurant

Ce projet n'aurait pu fonctionner sans une vraie concertation entre la Fédération Française de Natation, la Ligue PACA et la mairie de Pignans. Ce dialogue constant a permis d'installer une dynamique constructive, alliant expertise sportive et connaissance des besoins locaux.

En matière d'emploi, ce partenariat se traduit également la contribution de la Ligue à l'emploi de quatre maîtres-nageurs sauveteurs ainsi que du personnel d'accueil. Une manière concrète de soutenir l'économie locale tout en garantissant la qualité et la sécurité des activités proposées.

Une véritable opportunité pour les jeunes et les familles

Pignans Plage est aujourd'hui bien plus qu'une simple base de loisirs estivale : c'est une initiative à forte valeur sociale, éducative et sportive. Elle permet à de nombreux enfants d'accéder à l'apprentissage de la natation dans de bonnes conditions, et offre aux familles un cadre agréable, accessible et convivial en plein cœur de l'été.



Témoignage



Bravo à la commune de Pignans pour cette belle initiative avec Pignans Plage ! Un bel exemple de dynamisme local au service de l'accès à la natation pour tous.

La Fédération soutient pleinement ce type de projet qui rapproche les citoyens de l'eau, en toute sécurité."

Gilles Sezionale - Président de la Fédération Française de Natation

”

Semaine d'activités jeunesse pour les 8-12 ans

Chaque année, les jeunes de 8 à 12 ans ont l'opportunité de découvrir les activités proposées par les associations locales lors de la semaine d'activités jeunesse. Divers ateliers et animations sont organisés pour offrir une expérience variée et enrichissante. Une activité spéciale est également prévue à chaque édition de la semaine.

L'événement se déroule lors de la première semaine des vacances de printemps et d'automne, tous les après-midi, de 13h30 à 17h15.

Attention : Le nombre de places est limité. Pensez à inscrire votre enfant dès la publication du formulaire, disponible à l'accueil de la mairie.

Tarif unique de 15€ la semaine



La Traversée des Pignes 2025

Le dimanche 26 janvier, Pignans a accueilli la 4^e édition de la Traversée des Pignes, un événement qui s'est imposé comme un rendez-vous sportif incontournable.

Sous un ciel radieux, 327 coureurs adultes et 100 enfants ont franchi la ligne d'arrivée des différentes courses proposées. Cette année, une nouvelle distance de 16 km avec 510 mètres de dénivelé a fait son apparition, attirant de nombreux amateurs de trail en quête de nouveaux défis.

L'ambiance chaleureuse et conviviale a une fois de plus marqué cette édition, où participants, bénévoles et spectateurs ont partagé un moment de sport et de fête. La municipalité remercie chaleureusement tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement et donne d'ores et déjà rendez-vous aux coureurs le 25 janvier 2026 pour la prochaine édition !

Toutes les photos sont disponibles sur le internet de la commune à l'adresse <https://www.pignans.fr/photos-videos/> et la vidéo rétrospective sur notre chaine youtube <https://www.youtube.com/@MairiePignans>





Jeunesse et Liens intergénérationnels

Carnaval interassociatif

Cette année, 3 associations se sont réunies pour organiser le carnaval à Pignans. Le cortège a été ouvert par le club des 6, après la distribution des confettis organisée par l'association des parents d'élèves UAEP et le goûter a été offert aux enfants par le club du 3^{ème} âge.



Témoignage des 3 présidentes

Une journée pleine de sourires, de partage et de bonne humeur, qui rappelle combien ces moments festifs sont précieux pour renforcer les liens entre générations.

Nathalie Finistrosa
UAEP

Marion Retailleau
Le club des 6

Chantal Raybaud
Club du 3e âge

Maison Des Jeunes de Pignans

Depuis son ouverture le 4 décembre dernier dans des locaux provisoires, en attendant la fin des travaux du Bâtiment Communal du Pré des Aires (B.C.P.A.), la Maison des Jeunes (Mdj) de Pignans est déjà devenue un lieu incontournable pour les adolescents de la commune.

Des animations variées et un bel esprit de convivialité

Dès ses débuts, la Mdj a proposé de nombreux temps forts. Le 20 décembre, une quinzaine de jeunes ont participé au bal de Noël organisé par la Communauté de communes Cœur du Var aux Sigues : une soirée festive et chaleureuse qui a laissé de très bons souvenirs. Le 31 janvier, la toute première soirée organisée directement dans les locaux de la Maison des jeunes, sur le thème « Pizzas et Jeux », a rencontré un franc succès. La salle était comble et l'ambiance particulièrement animée.

Des vacances d'hiver bien remplies

Pendant la première semaine des vacances de février, sept jeunes ont participé aux activités proposées. L'occasion pour eux de rencontrer les ados de la Mdj de Besse et de partager jeux, quiz et tournois sportifs. La semaine s'est conclue par une sortie à la patinoire de La Garde.



Soirée Carnaval



Sortie à la patinoire

Un programme riche pour les mois à venir

En recherche permanente de nouveautés, l'équipe de la Mdj prépare sans cesse de nouvelles animations pour les soirées à thème des derniers vendredis du mois :

- ➔ Bal costumé ➔ Laser game ➔ Tournoi sportif ➔ Blind test ➔ Karaoké ➔ Pool party ➔ Journée à OK Corral
- ➔ Sortie à Pignans Plage ➔ Sans oublier le Festi'Jeunes le 28 juin 2025

Horaires d'ouverture de la Maison des jeunes

- ➔ Mercredi et samedi : 13h30 - 17h30
- ➔ Toute la première semaine des vacances scolaires (hors Noël) : 13h30 - 17h30
- ➔ Dernier vendredi soir de chaque mois
- ➔ Du 7 au 24 juillet : 13h30 - 18h30 du lundi au vendredi

Inscription

- ➔ Le dossier est à retirer directement en mairie.



Témoignage

La maison des jeunes c'est de la bombe! J'y retrouve mes potes pour faire des jeux, des activités et des sorties. Merci à la Mairie pour ce lieu.

Ruben Pagnier - Membre de la Mdj

Cérémonie de citoyenneté

La municipalité a le plaisir d'inviter les jeunes électeurs à une cérémonie de citoyenneté qui se tiendra le samedi 24 mai à 11h au Domaine de Berthoire. Cet événement marque une étape importante dans l'engagement civique et la participation à la démocratie.

Le maire ouvrira la cérémonie par un discours sur le rôle crucial des jeunes dans l'avenir, en rappelant les principes fondamentaux de la République, de la démocratie et du système politique.

Cette cérémonie fait le lien entre la remise de la carte électorale, le recensement militaire et la journée défense et citoyenneté (JDC).

Enfin, pour conclure, la carte électorale sera remise aux futurs électrices et électeurs.

Nous encourageons tous les futurs jeunes citoyens concernés à participer à cet événement et à célébrer ensemble ce jalon important de leur vie d'adulte.



Recensement à 16 ans Une étape essentielle pour les jeunes Français

Dès l'âge de 16 ans, tous les jeunes Français doivent accomplir une démarche administrative importante : le recensement citoyen obligatoire. Cette formalité, souvent méconnue, est pourtant essentielle.

Pourquoi se faire recenser ?

Le recensement offre plusieurs avantages :

- ➔ Inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.
- ➔ Convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- ➔ Possibilité de passer des concours et examens d'État, tels que le baccalauréat ou les concours de la fonction publique.
- ➔ Obligation pour obtenir son permis de conduire

Comment procéder ?

Le recensement se fait en mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un livret de famille, ou directement en ligne sur service-public.fr.

Pour plus d'informations, scannez le QR code sur l'affiche ou rendez-vous sur les réseaux sociaux du Ministère des Armées.

MINISTÈRE DES ARMÉES

Bientôt 16 ans ?

PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?
Tous les Français âgés de 16 ans

Pourquoi ?
Grâce au recensement :
• inscription d'office sur les listes électorales
• convocation en JDC
• possibilité de s'inscrire aux concours et examens
• possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Pignans compte de nombreuses associations qui font vivre notre village toute l'année. Nous les avons sollicitées pour partager leurs événements. Un grand merci à l'ensemble du tissu associatif pour son dynamisme et son engagement !

Miniflotte

→ **Dimanche 31 août 2025** - 10h - 17h | Domaine de Berthoire

Manifestation de modélisme avec expositions et navigation de maquettes de bateaux sur le bassin du domaine.

Dons du sang

→ Salle Daumier de Carnoules : **Lundi 16 juin 2025** | 8h - 12h30 & **Mardi 12 août 2025** | 15h - 19h30

→ Salle Berthoire : **Lundi 13 octobre 2025** | 8h - 12h30 & **Mardi 9 décembre 2025** | 15h - 19h30

Juste en face

→ **Du 17 au 28 juin 2025** - Les soirées d'été "La vie comme elle va" - Programme à venir sur la page facebook Juste en Face et avecdecidelart.org

→ **2 juillet 2025** - Soirée Jeunes : Projection du film des jeunes de l'association + festivités - Salle Berthoire

→ **3 juillet 2025** - Soirée Famille : Théâtre des enfants & "Souvenirs d'enfances" (chansons-théâtre) avec Margaux Croix & Nicolas Gian - Place de la Mairie

→ **4 juillet 2025** - Soirée pour tous : "Théâtre pour aujourd'hui et pour tous" avec Vanessa Moskovosky et ses élèves - Place de l'Église

UEAP - Animations & Loisirs

→ **Samedi 24 mai 2025** | 18h - LOTO - Salle Berthoire - Ouvert à tous

→ **Dimanche 15 juin 2025** | 10h - Parcours de draisienne - Place des Écoles

Enfants jusqu'à 5 ans - **Draisienne non fournie** - Inscription obligatoire : 06.03.01.04.73 / uaep83790@gmail.com

→ **Dimanche 15 juin 2025** | 16h30 - 1^{ère} course de brouettes décorées

Adultes & enfants dès 6 ans - Équipes de 2 à 6 personnes) - Inscription obligatoire : 06.03.01.04.73 / uaep83790@gmail.com

→ **Weekend du 31 octobre 2025 (date à définir)** - Halloween Salle Berthoire - Animations pour enfants, ados & adultes

→ **Novembre 2025 (date à définir)** - Bourse aux jouets - Salle Berthoire à Pignans

10€ la table, max. 2 tables par personne - Inscription obligatoire : 06.03.01.04.73 / uaep83790@gmail.com

A.C.A.P. Association des Commerçants et Artisans de Pignans

→ **5 octobre 2025** | 8h - 17h - Vide-grenier d'Automne | Centre du village

Contact : Carole OLIBE | 07 75 70 14 37 | acap.pignans@gmail.com

→ **9 novembre 2025** | 9h - 16h - 3^e édition des voitures de prestige anciennes et nouvelles

Exposition de voitures de prestige | Place des Écoles

Amis du Vieux Pignans

→ **Dimanche 29 juin 2025** | Soirée - Apéritif champêtre sur le site de la Chapelle St. Pierre, à l'occasion de la fête de St. Pierre (*en collaboration avec l'Association Notre Dame des Anges*)

→ **Dimanche 21 septembre 2025** | Après-midi | Déambulation animée dans Pignans sur le thème du patrimoine architectural

→ **Date à déterminer** | Excursion d'une journée en car à la découverte du patrimoine régional

Lou Chin et Compagnie

→ **Dimanche 5 octobre 2025** | 3^e journée de l'adoption et du bien-être animal | Salle Berthoire

Journée sur le thème des animaux de compagnie avec des associations présentes (chien guide d'aveugle, terre neuve du soleil, refuge Sam, les ti gâtés, etc.) et diverses entreprises.

Démonstrations toute la journée de 10h à 17h.

L'ancrage provençal

Dans le n° 193 de la revue de l'association varoise pour l'enseignement du provençal est paru un article de **Pau Roux de Fréjus** intitulé *Le poème en provençal de Jean Nicolas de Pignans en 1302*, en voici la traduction et la remise en contexte de Jean Claude Babois, président de l'Escola deis infers de Pignans.

Original (avec quelques correction)

Rogier, bona foras natz
Si rendias los tortz qu'as fatz
Am tal qu' om tos ti perdoni ;
Car si aco vos non far
En enfern anas tot clar,
Laïns a mal'aventuri
Pinzans as escaitivat,
As almornas l'as gítat,
Tant n'ias fag de desmesuras !
Si n' avias tres perbestatz,
Non rendras los tortz u'as fatz
Per sobras de desmesuras.
Si los tortz non vols desfar,
A Dieu merce deus clamar
Com aquel tos ti perdoni.

Revirada en francès

Roger, bien né, ailleurs
Si tu rendais les torts que tu as faits
De telle façon qu'on te les pardonne
Ar si cela vous ne faites pas
En enfer vous allez tout clair
Là-dedans en male aventure
Pignans, tu l'as abattu
Aux ténèbres tu l'as jeté
Tant tu as fait de démesures

* *fora*: hors (de Pignans)

* *descastilhar* : abattre, renverser

* *morna* : ténèbre, obscurité

* *subra, subre* : beaucoup, plus

L'article de Pau Roux s'intéresse principalement à la versification. A cette époque le comté de Provence est administré par Charles II d'Anjou dit le boiteux, roi de Naples et comte de Provence et de Forcalquier du 7 janvier 1285 au 6 mai 1309. Il est le fils de Charles 1^{er} d'Anjou et de Béatrice de Provence et son épouse est Marie de Hongrie. En Provence on lui doit la construction de la basilique de S' Maximin à la suite de fouilles sous l'église de S' Maximin qui permirent la découverte du tombeau de Marie-Madeleine.

En 1295 il obtient une bulle du pape Boniface VIII qui confie aux dominicains la charge des deux lieux saints ; la ville de S' Maximin et la grotte dite Sainte-Baume où aurait vécu Marie-Madeleine (*Bauma est le nom provençal pour grotte*). En Italie, à partir de 1296 Charles II est en guerre contre Frédéric III roi de Sicile. En 1300 du 15 au 25 août Charles II lance une croisade contre la colonie de Lucera dans les Pouilles, où avaient été installés des musulmans chassés de Sicile.

La ville est détruite et l'on compte 20 000 morts et 10 000 survivants vendus comme esclaves ou contraints de se convertir au christianisme.

En 1302, date de la chanson satirique la guerre des vèpres siciliennes se termine le 31 août par le traité de paix de Calta Bellota.

mot de L'opposition

En application de la loi n°2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité et de la jurisprudence, un espace d'expression est réservé aux élus des groupes minoritaires. Les informations inscrites engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent que leurs opinions.

Remettons l'église au cœur du village

Chers Pignantaises, chers Pignantais,

Nous devons rendre ce texte le 21 mars. Le vote du budget aura lieu le 24 mars. Et pourtant, vous ne lirez probablement ce bulletin qu'en avril... Une fois encore, la majorité nous expliquera que tout va bien, que leur bilan est exceptionnel, que leur travail a été « phénoménal ».

Mais la réalité des finances de la commune est bien moins reluisante. À un an des élections municipales, il est plus que jamais temps d'ouvrir les yeux et de remettre l'église au cœur du village.

Vous recevrez bientôt notre propre magazine dans vos boîtes aux lettres, où nous reviendrons en détail sur la gestion de la commune et les véritables enjeux pour notre avenir. En attendant, vous pouvez suivre notre actualité sur Facebook ou nous contacter par mail à agirpourpignans@gmail.com.

L'avenir de Pignans ne se joue pas dans les belles paroles, mais dans les actes.

Amitiés.

L'équipe Agir pour Pignans

2025
4^{ème} ÉDITION

Un BEL été à Pignans



**3 FEUX
D'ARTIFICES**



**BUVETTE &
RESTAURATION
SUR PLACE**



**FESTIVITÉS
OFFERTES PAR LA
MUNICIPALITÉ**

**MAR. 24 JUIN
FÊTE DE LA
ST JEAN**



VEN. 27 JUIN

**FÊTE
DES
ENFANTS**



**SAM. 5 JUIL.
CONCERT
TRIBUTE TINA
TURNER**



**MAR. 8 JUIL.
CINÉMA EN
PLEIN AIR
PROGRAMMATION À VENIR**

**SAM. 12 JUIL.
SPECTACLE
LA FABULEUSE
HISTOIRE DE
PAGNOL**



**LUN. 14 JUIL.
FÊTE NATIONALE
MICHEL BERGER STORY**



MAR. 22 JUIL.

**Soirées
Cinéma
en plein air**



**VEN. 25 JUIL.
P
PARTY
PIGNANS PLAGE**

**SAM. 2 AOÛT
CONCERT
TRIBUTE
ABBA
LEGEND**



ÄIOLI

**MAR. 5 AOÛT
CINÉMA EN
PLEIN AIR
PROGRAMMATION À VENIR**

**SAM. 9 AOÛT
CABARET
DOLLY CABARET**

**SAM. 16 AOÛT
SPECTACLE
NOUVELLE
VAGUE**



**MAR. 19 AOÛT
CINÉMA EN PLEIN AIR
PROGRAMMATION À VENIR**



SAM. 30 AOÛT



Chaque année Un Bel été à Pignans s'étend dans un quartier

**LE 12, 13 ET 14 SEPT.
FÊTE LOCALE
JMA, CLAUDE FRANCOIS,
KONTAST SUMMER**

JUILLET ET AOÛT

DOMAINE DE BERTHOIRE



PIGNANS PLAGE 2025